



## **PROCÈS-VERBAL**

### **Municipalité du Canton de Stratford**

La Municipalité du Canton de Stratford tient une séance ordinaire de son conseil, le onzième (11<sup>e</sup>) jour du mois de mai 2026 à 19 h au Centre Communautaire de Stratford, situé au 170 de l'avenue Centrale Nord à Stratford à laquelle sont présents :

Monsieur Jean-François Gosselin, conseiller	siège # 1
Monsieur Alain Boulianne, conseiller	siège # 2
Madame Isabelle Couture, conseillère	siège # 3
Madame Guylaine Lapierre, conseillère	siège # 4
Monsieur Jocelyn Plante, conseiller	siège # 5
Madame Natalie Gareau, conseillère	siège # 6

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Morin.

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur William Leclerc Bellavance, est également présent, agissant à titre de secrétaire.

### **CONSULTATION PUBLIQUE**

Ouverture de la séance de consultation publique à 19 h 02.

#### **Règlement intitulé :**

- Règlement no 1256 modifiant le règlement relatif à la démolition d'immeubles no 1212 afin de modifier certaines dispositions relatives aux bâtiments assujettis.

Les modifications au règlement sont présentées. N'ayant aucune intervention, M. le Maire clôt la séance de consultation publique à 19 h 03.

### **ORDRE DU JOUR**

<b>1. Items statutaires</b>	
1.1 Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2 Période de questions	Information
1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2026	Décision
1.4 Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.5 Adoption des comptes à payer	Décision
1.6 Dépôt de la situation financière au 9 mai 2026	Information
1.7 Suivi des dossiers municipaux	Information
<b>2. Administration</b>	
2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus	Décision
2.2 Adoption du Règlement no 1256 modifiant le règlement relatif à la démolition d'immeubles no 1212 afin de modifier certaines dispositions relatives aux bâtiments assujettis	Décision
2.3 Appui à la demande FRR- Volet 4 de la MRC	Décision
<b>3. Stratford 2030 « Ensemble en action »</b>	
3.1 Contribution annuelle à la SGPLA	Décision

3.2	Appui au projet de la SGP	Décision
<b>4.</b>	<b>Infrastructures municipales</b>	
4.1	Travaux de pavage sur la rue des Érables	Décision
4.2	Augmentation de la mémoire des caméras de sécurité	Décision
4.3	Garantie prolongée pour la génératrice du centre communautaire	Décision
4.4	Achat de pierres concassées	Décision
4.5	Achat d'abat-poussière	Décision
<b>5.</b>	<b>Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle</b>	
<b>6.</b>	<b>Vie communautaire, services de proximité, et tourisme</b>	
<b>7.</b>	<b>Communications</b>	
<b>8.</b>	<b>Loisirs et culture</b>	
<b>9.</b>	<b>Finances, budget et taxation</b>	
9.1	Adoption des États financiers audités de l'exercice se terminant le 31 décembre 2025	Décision
<b>10.</b>	<b>Urbanisme et environnement</b>	
10.1	Nominations au comité consultatif d'urbanisme	Décision
10.2	Nominations au comité consultatif en environnement	Décision
10.3	Appui au projet de l'ARLA	Décision
<b>11.</b>	<b>Sécurité publique</b>	
<b>12.</b>	<b>Affaires diverses</b>	
<b>13.</b>	<b>Liste de la correspondance</b>	
<b>14.</b>	<b>Période de questions</b>	
<b>15.</b>	<b>Attestation de disponibilité des crédits</b>	
<b>16.</b>	<b>Levée de la séance</b>	

## **1. Items statutaires**

Ouverture de la séance à 19 h 04.

### **1.1 Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M. Jean-François Gosselin,  
et résolu :

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que déposé.

2026-05-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **1.2 Période de questions**

Aucune question

### **1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2026**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 avril 2026 tel que déposé.

2026-05-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 1.4 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée aux membres du conseil.

#### 1.5 Adoption des comptes à payer

##### **Liste des comptes à payer en date du 11 mai 2026**

9	BILOFORGE (Fer, tubing)	55,59 \$
10	EXCAVATIONS GAGNON & FRÈRES INC. (CG14)	7 397,13 \$
17	MRC DU GRANIT (Quote-part 2e versement de 4)	115 256,50 \$
18	TÉLÉ ALARME PLUS (Inspection système d'alarme : bureau, domaine et CC)	1 515,58 \$
21	J.N. DENIS INC. (Travaux faits sur Peterbilt 2001 - changer freins et manifold)	6 937,12 \$
29	VILLE DE DISRAELI (4 visites Écocentre)	192,00 \$
34	BUOPRO CITATION (Papier)	398,91 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE (Avis de mutation - avril 2026)	48,00 \$
326	N FAUCHER ENTREPRENEUR (Réparer prise au bureau du Parc Aylmer)	229,95 \$
479	PHILIPPE GOSSELIN & ASS. LTÉE (Diesel et essence sans-plomb)	4 617,35 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	584,14 \$
581	COMITÉ CULTUREL DE STRATFORD (Breuvages soirée des bénévoles 26)	292,03 \$
762	RESSORTS ROBERT-TRACTION MÉGANTIC (Chaîne et absorbant)	1 171,26 \$
850	QUÉBEC MUNICIPAL (Abonnement du 1er mai 2026 au 30 avril 2027)	390,92 \$
892	ATELIER R.N. INC. (Hose hydraulique, fitting)	69,50 \$
1066	ALSCO CORP. (Nettoyage de vêtements)	321,49 \$
1169	JEAN-PIERRE BILODEAU (Vêtements)	68,96 \$
1235	BRAULT MAXTECH INC. (Lampes UV - Station eau potable)	7 146,56 \$
1335	LES SERVICES EXP INC. (Érables - Pavage 2026 & plan d'intervention)	7 059,98 \$
1356	GROUPE ENVIRONEX (Analyses eau potable et usée)	1 127,33 \$
1420	PIÈCES D'AUTO L. VEILLEUX INC. (Brake pads F150 2022 et courroie)	950,58 \$
1530	AQUATECH (Assistance technique mars)	1 091,18 \$
1535	BATTERIES EXPERT LAC-MÉGANTIC (Batteries 12V et piles AA & AAA)	209,68 \$
1558	DANIA BOISVERT (Eau pour eau potable, hertel et savon à vaisselle)	53,90 \$
1591	ECCE TERRA (Certificat de localisation 165 des Érables et nouveaux lots)	4 843,50 \$
1596	AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC. (Calibration des débitmètres)	2 535,20 \$
1618	FQM ASSURANCES INC. (Modification de police d'assurance)	331,36 \$
1650	ARCHI TECH DESIGN inc. (Honoraires professionnels - Espace couvert)	402,41 \$
1652	GOSSELIN (Brosse seul KB-MM et main-d'œuvre scie)	331,98 \$
1701	ESPACE MUNI (Renouvellement d'abonnement 1 janvier - 30 septembre 26)	81,92 \$
1780	CONSTRUCTION JN GROLEAU INC. (Avis de paiement #6 – Parc urbain)	109 616,06 \$
1792	MARIE GOURMET, TRAITEUR & PRÊT-À-MANGER (Traiteur - Soirée bénévoles)	2 926,20 \$
1793	VEXT GESTION PARASITAIRE (Domaine : intérieur souris et 4 boîtes rongeurs)	510,00 \$
1794	MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUGUSTIN-DE-WOBURN (Coffre à jouets - Projet)	200,00 \$
	<b>TOTAL</b>	<b>278 964,27 \$</b>

Il est proposé par M. Alain Boulianne,  
et résolu :

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par le directeur général.

2026-05-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 1.6 Dépôt de la situation financière au 8 mai 2026

Le directeur général et greffier-trésorier a déposé aux membres du conseil la situation financière en date du 8 mai 2026.

## 1.7 Suivi des dossiers municipaux

### **Urbanisme et environnement**

- La Distribution de petits arbres aura lieu le 16 mai de 9 h à 12 h. Une programmation d'activités environnementales a été préparée par le Comité consultatif en environnement.

## **2. Administration**

### 2.1 Autorisation de remboursement de dépenses des élus

Aucune demande d'autorisation de remboursement n'est présentée.

### 2.2 Adoption du Règlement no 1256 modifiant le règlement relatif à la démolition d'immeubles no 1212 afin de modifier certaines dispositions relatives aux bâtiments assujettis

**ATTENDU QUE** le conseil de la Municipalité du Canton de Stratford a adopté le règlement relatif à la demande de démolition no 1212 et qu'il est entré en vigueur le 15 février 2023;

**ATTENDU QUE** le conseil désire modifier les bâtiments assujettis au règlement;

**ATTENDU QUE** le conseil désire bonifier la description de documents et renseignements exigés pour une demande de démolition;

**ATTENDU QU'**un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du conseil du 16 février 2026;

**ATTENDU QUE** l'adoption du projet de règlement no 1256 a été effectuée à la séance du 20 avril 2026;

**ATTENDU QU'**une consultation publique a eu lieu le 11 mai 2026;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par M. Jean-François Gosselin et résolu à l'unanimité que le règlement no 1256 soit adopté, statué et décrété par ce qui suit :

2026-05-04

### **ARTICLE 1**

Le règlement relatif à la demande de démolition d'immeubles no 1212 est modifié par le présent règlement.

### **ARTICLE 2**

L'article 4.2 intitulé *Immeubles assujettis* est modifié et se lira maintenant comme suit :

Le présent règlement s'applique aux immeubles suivants :

1. Un immeuble cité, ou situé dans un site patrimonial cité conformément à la *Loi sur le patrimoine culturel* ([chapitre P-9.002](#));
2. Un immeuble inscrit dans l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC du Granit;
3. Un bâtiment principal situé à l'intérieur des secteurs de PIIA;

4. Les immeubles identifiés au schéma d'aménagement et de développement de MRC du Granit;
5. Un immeuble situé dans un site patrimonial cité par la municipalité de Stratford ou la MRC du Granit.

### **ARTICLE 3**

Le paragraphe 7 de l'article 4.5 intitulé *Documents et renseignements exigés pour une demande de démolition de bâtiment principal* est modifié et se lira maintenant comme suit :

7. Pour un immeuble patrimonial cité ou un immeuble inscrit à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC du Granit possédant une valeur « à retenir », une étude patrimoniale réalisée par un professionnel compétent en la matière détaillant l'histoire du bâtiment, sa contribution à l'histoire locale, sa valeur architecturale et sa représentativité d'un courant architectural particulier et sa contribution à un ensemble à préserver;

### **ARTICLE 4**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **2.3 Appui à la demande FRR- Volet 4 de la MRC**

**CONSIDÉRANT QUE** le Fonds régions et ruralité (FRR) – Volet 4 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation vise à soutenir les projets favorisant la coopération intermunicipale ainsi que la vitalité et le développement des territoires;

**CONSIDÉRANT QUE** la mobilité sur le territoire de la MRC du Granit constitue un enjeu important pour l'accès aux services essentiels, l'inclusion sociale, le maintien des populations et le dynamisme économique et social des municipalités;

**CONSIDÉRANT QUE** le transport collectif et adapté représente un service essentiel pour l'ensemble de la population, notamment pour les aînés, les personnes à mobilité réduite, les travailleurs, les étudiants et les clientèles vulnérables;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Granit souhaite déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds régions et ruralité – Volet 4, sous-volet Coopération intermunicipale, afin de réaliser un projet d'optimisation du transport collectif et adapté sur l'ensemble de son territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet vise notamment à analyser les besoins, à améliorer l'offre de services, à optimiser les ressources existantes et à développer des solutions innovantes et durables en matière de mobilité;

**CONSIDÉRANT QUE** la réalisation de ce projet bénéficiera directement aux citoyens de l'ensemble des municipalités de la MRC du Granit, dont la nôtre;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Stratford reconnaît l'importance de soutenir les démarches régionales favorisant une meilleure desserte en transport collectif et adapté;

Il est proposé par M. Jean-François Gosselin,  
et résolu :

**QUE** le conseil municipal de la Municipalité du Canton de Stratford appuie la démarche de la MRC du Granit visant le dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds régions et ruralité – Volet 4 du ministère des Affaires municipales et de

l'Habitation pour la réalisation d'un projet d'optimisation du transport collectif et adapté sur le territoire de la MRC;

**QUE** le conseil municipal reconnaît la MRC du Granit en collaboration avec son organisme mandataire Trans-Autonomie Inc. comme organisme responsable du projet et appuie son rôle de gestionnaire dans le cadre de cette demande;

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford confirme son intérêt à collaborer, au besoin, aux travaux de réflexion et aux initiatives qui découleront de ce projet;

**QU'UNE** copie de la présente résolution soit transmise à la MRC du Granit afin de soutenir sa demande de financement.

2026-05-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **3. Stratford 2030 « Ensemble en action »**

#### **3.1 Contribution annuelle à la SGPLA**

**CONSIDÉRANT** l'entente relative à la gestion du Parc du Lac-Aylmer conclue avec la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer;

**CONSIDÉRANT QUE** la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer a assumé avec succès les responsabilités prévues à l'entente de gestion;

**CONSIDÉRANT QUE** le montant à verser pour l'exercice 2026 a été prévu au budget de la Municipalité;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau;  
et résolu :

**DE VERSER** à la Société de gestion du Parc du Lac-Aylmer une somme de 20 000 \$, tel que prévu à l'entente de gestion.

2026-05-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **3.2 Appui au projet de la SGPLA**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Stratford a confié à la Société de gestion du parc du lac Aylmer (SGPLA), organisme à but non lucratif, le mandat de gérer et de développer sa propriété;

**CONSIDÉRANT QUE** le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et la Municipalité du Canton de Stratford ont conclu et signé un contrat de prêt à usage pour le secteur du Marais Maskinongé, adjacent à celui de la Municipalité et que la SGPLA est mandatée pour sa gestion et son développement;

**CONSIDÉRANT QUE** le plan directeur de la SGPLA 2026-2030 soutient la préservation et la mise en valeur de la qualité écologique du Parc et que ses objectifs sont de poursuivre l'aménagement de lieux de randonnée et de détente, d'améliorer, mettre à niveau et entretenir les sentiers pédestres existants et infrastructures dans le Marais Maskinongé;

**CONSIDÉRANT QUE** le projet présenté au PAFIRSPA se situe dans le cadre de ce plan directeur et répond aux critères du PAFIRSPA (Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air) du ministère de l'Éducation et qu'une subvention permettrait de réaliser le projet en contribuant à son financement;

**CONSIDÉRANT QUE** ce projet vise la réfection d'une passerelle, le resurfaçage de sentiers et la réhabilitation d'aires de repos dans le Marais Maskinongé;

**CONSIDÉRANT QUE** la SGPLA dépose une demande au ministère de l'Éducation pour obtenir un montant de 28 714,08 \$ (66 % des coûts admissibles) au PAFIRSPA et qu'elle s'engage à financer à même ses fonds accumulés un montant de 4 350,62 \$, soit 10 % des coûts admissibles;

Il est proposé par M. Alain Boulianne;  
et résolu,

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford appuie le dépôt du projet par la SGPLA au PAFIRSPA au coût total de 5 021,23 \$;

**QUE** la Municipalité du Canton de Stratford s'engage à contribuer financièrement 24 % des frais admissibles pour une somme équivalente à 10 441,48 \$.

2026-05-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### **4. Infrastructures municipales**

##### **4.1 Travaux de pavage sur la rue des Érables**

**CONSIDÉRANT QUE** les travaux de remplacement du ponceau majeur prévu au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ont eu lieu en 2025;

**CONSIDÉRANT QU'**une partie des travaux prévue au PAVL n'ont pu être réalisés en 2025;

**CONSIDÉRANT** la réception de 5 soumissions conformes;

Il est proposé par Mme Guylaine Lapierre;  
et résolu,

**D'ACCEPTER** la soumission de Pavage Estrie-Beauce au coût de 76 934 \$ plus taxes;

**DE MANDATER** la firme EXP pour effectuer la surveillance de chantier;

**DE MANDATER** la firme ARTELIA pour le contrôle des matériaux.

2026-05-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### **4.2 Augmentation de la mémoire des caméras de sécurité**

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'augmenter la mémoire des caméras de sécurité pour augmenter la durée de l'historique d'enregistrement;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,  
et résolu :

**D'ACCEPTER** la soumission de C2 Consultants au coût de 20 401,55 \$ plus taxes.

2026-05-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

##### **4.3 Garantie prolongée pour la génératrice du centre communautaire**

**CONSIDÉRANT QUE** la garantie initiale d'une année tire à sa fin;

**CONSIDÉRANT** les frais importants que représenteraient le remplacement de pièces sur la génératrice;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,  
et résolu :

**D'ACCEPTER** la garantie prolongée de 5 ans de DRUMCO ÉNERGIE pour la génératrice du centre communautaire au coût de 5 763,60 \$ plus taxes.

2026-05-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 4.4 Achat de pierres concassées

**CONSIDÉRANT QU'**à la suite de l'évaluation du service des travaux publics, l'achat de 10 000 tonnes de pierres concassées est nécessaire;

**CONSIDÉRANT QU'**une partie du rechargement concerne des chemins de la municipalité qui sont admissibles au Fonds carrières et sablières;

**CONSIDÉRANT QUE** le matériel d'Excavation Bolduc et d'Excavation Gagnon ont des propriétés différentes, notamment au niveau de la compaction et que les deux ont leur utilité pour les travaux de voirie;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

**DE PROCÉDER** à l'achat auprès d'Excavation Gagnon de 5 000 tonnes de pierres concassées MG20-B modifié, au coût de 95 000 \$ plus taxes, conditionnellement à la remise d'une analyse granulométrique et qualitative récente (moins d'un an) conforme aux exigences du MTQ;

**DE PROCÉDER** à l'achat auprès d'Excavation Bolduc de 5 000 tonnes de pierres concassées MG20-B modifié, au coût de 89 550 \$ plus taxes, conditionnellement à la remise d'une analyse granulométrique et qualitative récente (moins d'un an) conforme aux exigences du MTQ;

**D'IMPUTER** la somme de 105 000 \$ au Fonds carrières et sablières.

2026-05-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

#### 4.5 Achat d'abat-poussière

**CONSIDÉRANT QUE** deux entreprises ont été invitées à soumissionner;

**CONSIDÉRANT QUE** la soumission conforme la plus basse est celle de Transport Adrien Roy et fille;

Il est proposé par M. Jocelyn Plante,  
et résolu :

**D'AUTORISER** le chef des travaux publics à commander au plus 100 000 litres chez Transport Adrien Roy et fille au montant de 0,4625 \$/L plus taxes, pour l'achat et l'épandage de chlorure de calcium 35 %.

2026-05-12

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 5. Gestion des ressources humaines et performance organisationnelle

### 6. Vie communautaire, services de proximité, et tourisme

### 7. Communications

### 8. Loisirs et culture

## **9. Finances, budget et taxation**

### **9.1 Adoption des États financiers audités de l'exercice se terminant le 31 décembre 2025**

**CONSIDÉRANT QUE** l'auditeur externe de la Municipalité, la firme Raymond Chabot Grant Thornton, a déposé les rapports financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2025;

**CONSIDÉRANT QUE** toutes les explications ont été fournies à la satisfaction des membres du Conseil;

Il est proposé par M. Alain Boulianne,  
et résolu;

**D'ACCEPTER** les rapports financiers 2025 préparés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton;

**QUE** les faits saillants des rapports soient diffusés dans le prochain Stratford-Info.

2026-05-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## **10. Urbanisme et environnement**

### **10.1 Nominations au comité consultatif d'urbanisme**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté le Règlement no 1170 modifiant le règlement no 1139 sur la constitution d'un CCU afin de modifier la composition du comité;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement prévoit que le comité consultatif d'urbanisme soit composé de 9 membres, dont 7 personnes non élues, nommées par le conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres non élus sont nommés pour un mandat renouvelable de deux ans;

Il est proposé par Mme Guylaine Lapierre,  
et résolu :

**DE NOMMER** M. Charles Grenier, Mme Suzanne St-Pierre, M. Michel Gauthier et M. Jean-Guy Boisvert comme membre du comité consultatif d'urbanisme, et ce, pour un mandat se terminant au mois de mai 2028.

2026-05-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### **10.2 Nominations au comité consultatif en environnement**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a adopté le Règlement no 1154 constituant un comité consultatif en environnement;

**CONSIDÉRANT QUE** le règlement prévoit que le comité consultatif en environnement soit composé de 7 membres, dont 5 personnes non élues, nommées par le conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres non élus sont nommés pour un mandat renouvelable de deux ans;

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

**DE NOMMER** Mme Suzanne St-Pierre, Mme Chantale Gagnon et Mme Marianne Prévost-Lizotte comme membre du comité consultatif en environnement, et ce, pour un mandat se terminant au mois de mai 2028.

2026-05-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

### 10.3 Appui au projet de l'ARLA

**CONSIDÉRANT QUE** la stratégie de lutte au myriophylle à épis au lac Aylmer, est mise en œuvre par l'ARLA depuis 2022 avec l'appui des municipalités riveraines;

**CONSIDÉRANT QUE** le lac Aylmer et son bassin versant constituent pour la population qui y réside un patrimoine de grande valeur à la fois aux plans écologique, économique, social et culturel;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Stratford, riveraine du lac Aylmer, souhaite manifester son appui pour assurer un développement durable de ce milieu, incluant sa protection pour les générations actuelles et futures;

Il est proposé par Mme Isabelle Couture,  
et résolu :

**D'APPUYER** le projet soumis par l'ARLA quant à identifier des herbiers et à procéder à l'arrachage du myriophylle à épis et soutenir le second volet du projet qui consiste à la sensibilisation des riverains et des résidents du bassin versant.

2026-05-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

## 11. Sécurité publique

## 12. Affaires diverses

## 13. Liste de la correspondance

## 14. Période de questions

-Un citoyen demande comment sera accessible le terrain donné par M. Jacques Côté. Le directeur général répond que le terrain va jusqu'à l'arrière du garage, où le talus est plus faible qu'au centre du terrain.

- Un citoyen demande la longueur des travaux de pavage sur la rue des Érables. Le maire répond qu'ils débutent après le pont et remplace l'asphalte jusqu'à la jonction avec le gravier.

- Un citoyen demande si le frais pour la garantie prolongée de la génératrice est annuel ou unique. Le directeur général répond que c'est un paiement unique pour les 5 années de garantie.

## 15. Attestation de disponibilité des crédits

Je soussigné, William Leclerc Bellavance, directeur général et greffier-trésorier de la Municipalité du Canton de Stratford, atteste qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou au surplus accumulé pour les dépenses votées à la séance régulière de ce 11<sup>e</sup> jour de mai 2026.

**16. Levée de la séance**

Il est proposé par Mme Natalie Gareau,  
et résolu :

**QUE** la séance soit levée à 19 h 27.

2026-05-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

---

Daniel Morin  
Maire

---

William Leclerc Bellavance  
Directeur général et greffier-trésorier